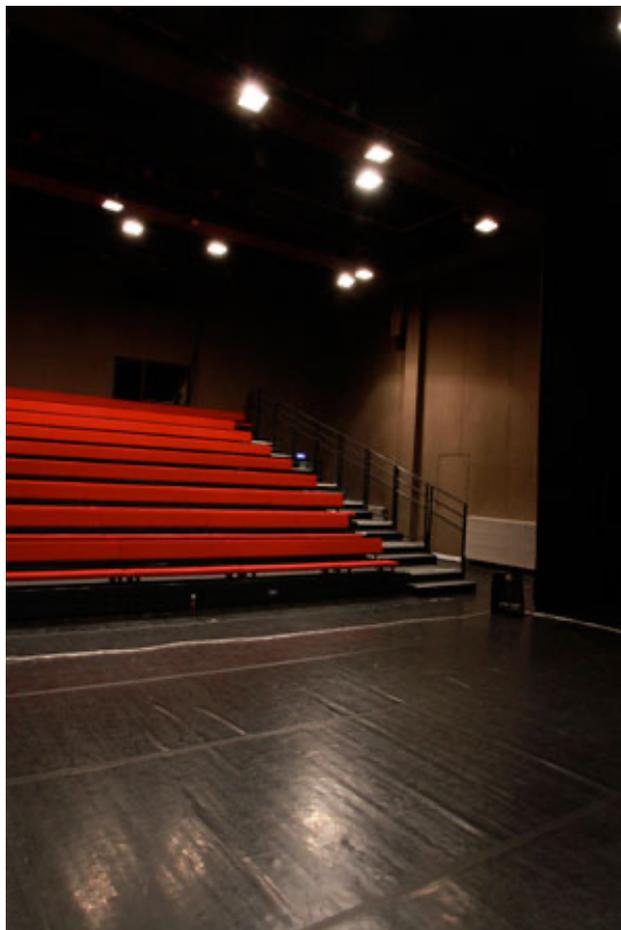




2 Boulevard Pierre de Coubertin  
Tel : 03 86 93 09 00 / fax : 03 86 93 09 01  
[www.maisonculture.fr](http://www.maisonculture.fr)

## Petite Salle Jean LAUBERTY



## Equipe

Directeur	Jean-Luc REVOL
Secrétaire général:	Laurent Codair
Administratrice – Gestion financière :	Colette MICHEL
Directeur technique : <a href="mailto:pascal.etienne@maisonculture.fr">pascal.etienne@maisonculture.fr</a> Tel : 03 86 93 09 22 / 06 49 31 22 75	Pascal ETIENNE
Secrétaire technique, attachée à l'accueil compagnies : <a href="mailto:hanae.bobet@maisonculture.fr">hanae.bobet@maisonculture.fr</a> Tel : 03 86 93 09 10 / 06 70 26 41 17	Hanaé Bobet
Régisseur général : <a href="mailto:fabien.grundheber@maisonculture.fr">fabien.grundheber@maisonculture.fr</a> Tel : 03 86 93 09 28 / 06 74 96 92 98	Fabien GRUNDHEBER
Régisseur principal chargé du plateau : <a href="mailto:pedro.mendes@maisonculture.fr">pedro.mendes@maisonculture.fr</a> Tel : 03 86 93 09 18	Pedro MENDES
Assistante de Direction <a href="mailto:emilie.gomichon@maisonculture.fr">emilie.gomichon@maisonculture.fr</a> Tel : 03 86 93 09 32	Émilie GOMICHOIN
Responsable Action Culturelle : <a href="mailto:rosemay.lejay@maisonculture.fr">rosemay.lejay@maisonculture.fr</a> Tel : 03 86 93 09 34	Rosemay LEJAY
Chargée de Communication : <a href="mailto:eloise.thomas@maisonculture.fr">eloise.thomas@maisonculture.fr</a> Tel : 03 86 93 09 15	Eloïse Thomas
Attaché à l'Information / Infographiste : <a href="mailto:florian.thierry@maisonculture.fr">florian.thierry@maisonculture.fr</a> Tel : 03 86 93 09 03	Florian THIERRY
Attachés aux Relations publiques : <a href="mailto:berenice.roux@maisonculture.fr">berenice.roux@maisonculture.fr</a> Tel : 03 86 93 09 24 <a href="mailto:gaetan.ricard@maisonculture.fr">gaetan.ricard@maisonculture.fr</a> Tel : 03 86 93 09 06	Bérénice ROUX - Gaétan RICARD

Responsable service Accueil-Billetterie  
[nadia.joly@maisonculture.fr](mailto:nadia.joly@maisonculture.fr)  
Tel : 03 86 93 09 23

Nadia JOLY

Attachée à l'accueil public et compagnies  
[julie.chevolon@maisonculture.fr](mailto:julie.chevolon@maisonculture.fr)  
Tel : 03 86 93 09 09 / 07 72 43 19 36

Julie CHOVELON

Caissière – Hôtesse d'accueil  
[billetterie@maisonculture.fr](mailto:billetterie@maisonculture.fr)  
Tel : 03 86 93 09 09

Lucile BOURRAT

Secrétaire comptable  
[christelle.bernigaud@maisonculture.fr](mailto:christelle.bernigaud@maisonculture.fr)  
Tel : 03 86 93 09 26

Christelle BERNIGAUD

Standardiste :  
[gaelle.hilaire@maisonculture.fr](mailto:gaelle.hilaire@maisonculture.fr)  
Tel : 03 86 93 00 00

Gaëlle Hilaire

Commissaire d'Exposition :  
[expos@maisonculture.fr](mailto:expos@maisonculture.fr)  
Tel 03 86 93 09 14

Christophe VOOTZ

Agents d'entretien :

Annie CASSIER

Catherine ROULLIER

## **Descriptif de la salle**

Jauge : 134 places assises (Avec gradins)

Jauge : 215 places debout (Sans gradins)

La salle est modulable puisqu'elle est équipée de gradins rétractables. La modification des gradins et de la jauge nécessite l'accord de la direction.

La salle est de type cubique.

Le plafond technique comprend 3 passerelles fixes.

## **Accès Public de la salle**

Accès de plain-pied par le hall principal

2 accès (1 accès avec sas et accès sans sas)

1 accès non exploitable avec le gradin

## **Dimensions de la salle**

Ouverture de la salle : 11,25 m de mur à mur

Profondeur de la salle : 15,22 m

Profondeur du gradin : 7,55 m

Ouverture du gradin : 9,75 m

Hauteur sous passerelle technique : 6,12 m

Hauteur sous lisses : 6,98 m

Hauteur sous plafond : 8,19 m

Sol : plancher en sapin teinté noir

Mur : moquette mural marron foncé

Régie : régies son et lumière en fond de gradin dans une cabine ouverte

Gril : gril en caillebotis. Hauteur entre caillebotis et plafond : 2,07 m

## **Descriptif de la scène**

Sol : plancher en sapin teinté noir et recouvert d'un tapis de danse noir.

Ouverture de la scène : 11,25 m de mur à mur

Profondeur de la scène : 7,56 m du nez du gradin au mur lointain

Pas de dessous de scène, ni de fosse d'orchestre

Accès décors : 2 accès possibles > Par façade de la Maison de la Culture (entrée public) et/ou sur le côté du bâtiment par le parking avec escalier.

## **Équipement Machinerie**

2 perches manuelles pour l'accroche des velours (fond et pendrillons)

## **Équipement Lumière**

Distribution électrique : Généra 4 x 100 A

Gradateur : disjoncteur Tétra 80 A, éclaté

Protocole : DMX 512 ou D54 + Demux

Jeu d'orgue à mémoire :

Congo Kid (AVAB/ETC)

Gradateurs : 48 gradateurs 3 KW

**Projecteurs et accessoires (sous réserve de la disponibilité selon la programmation et l'utilisation du matériel en Grande Salle – matériel commun) :**

### Projecteurs :

100 PC 1000 W SOCEM  
24 PC 329 HPC 2000 W JULIAT  
20 Fresnel 2000 W (volets 4 faces)  
2 Fresnel 5000 W STRAND  
6 BT 500 W STRAND  
20 découpes 1000 W JULIAT 614 SX (16°/35°)  
4 découpes 1000 W ADB DW (15°/38°)  
16 découpes 1000 W JULIAT 613 SX (28°/54°)  
8 découpes 2000 W JULIAT 714 SX (15°/40°)  
6 découpes 2000 W JULIAT 714 SX 2 (15°/40°)  
5 découpes 2000 W JULIAT 713 SX (29°/50°)  
5 découpes 2000 W JULIAT 713 SX 2 (29°/50°)  
100 PAR 1000 W (220 V)  
10 rampes DMX FUNSTRIP OXO  
46 Cycliodes ADB ACP 1001  
20 PAR led Martin Rush RGBW Zoom  
20 PC Juliat HPC 310

3 Séries d'ACL

### Accessoires :

8 booms (hauteur : 4m)  
4 embases de sol (33kg)  
12 pieds (hauteur : 2m)  
4 pied (hauteur : 3m)  
3 Iris ADB  
12 Iris JULIAT SX  
4 porte gobos pour découpes ADB  
26 porte gobos pour JULIAT SX

## **Équipements Son et vidéo**

En fonction des besoins, prendre contact avec le régisseur général technique

## **Équipement commun**

**LOGES :**

Niveau fosse d'orchestre : Loge N° 1 : 4 personnes  
Loge N° 2 : 7 personnes

Niveau Plateau : Loge N° 3 : 7 personnes  
Loge N° 4 : 1 personne avec douche  
Loge N° 5 : 1 personne avec douche  
Loge N° 6 : 16 personnes  
Loge N° 7 : 6 personnes  
Loge N° 8 : 6 personnes

## **ESPACE DOUCHES**

4 cabines de douches

## **LOCAL COUTURE**

Machines à coudre : 1

Sèche linge : 1

Machine à laver : 2

Table à repasser avec centrale vapeur : 2

Table à repasser : 1

Fer à repasser : 1



La direction technique tient à alerter les utilisateurs de La Maison sur le respect des consignes de sécurité.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de fumer dans les locaux à usage collectif (décret n°206-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif).

La prévention des risques passe par le respect des règles de sécurité quand à l'utilisation et le port des Équipements de Protection Individuel.

À ce titre, les EPI nécessitent un temps de mise en œuvre qui fait partie du temps de travail.

Aucune intervention, si minime soit elle, ni aucun motif d'urgence, ne peut justifier le non respect des consignes de sécurité.

Tous les équipements sont exclusivement utilisés par le personnel qualifié et habilité de La Maison

Toute personne travaillant au sein de La Maison et constatant une anomalie doit immédiatement en informer le responsable.

Tout accident bénin survenu au cours du travail ou d'un trajet doit être immédiatement signalé et consigné dans le registre prévu à cet effet.

Conformément au code du travail et suivant la complexité technique de la production, La Maison a élaboré un Plan de Prévention qui sera approuvé et signé par toutes les Entreprises Extérieures appelées à travailler au sein de notre établissement.

Conformément à la réglementation, (Art. L 60 du règlement du 25 juin 1980) relative au contrôle de la réaction au feu des matériaux, « les exploitants et les organisateurs sont conjointement responsables, chacun en ce qui le concerne, du respect de la réaction au feu des matériaux employés pour les décors. »

Ce pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir les Procès Verbaux de réaction au feu de vos décors.

Le règlement intérieur s'applique à tous les salariés et utilisateurs de La Maison en quelque endroit qu'ils se trouvent au sein de l'entreprise, mais aussi hors de l'entreprise à l'occasion d'une activité effectuée pour son compte. Aussi, le règlement intérieur est-il affiché et nous demandons expressément à tous d'en prendre connaissance et de s'y conformer.